

BIOSÉCURITÉ

Grille d'auto-évaluation



GDS
France



OVINS

Août 2022 - V3

Gestion des risques sanitaires dans mon élevage

Nom, Prénom (facultatif) :

Raison sociale (facultatif) :

Numéro EDE de l'exploitation (facultatif):

Numéro de département* :

Typologie d'élevage* (allaitant, laitier, engraissement, autre merci de préciser), *merci de renseigner une grille par type d'atelier si vous possédez plusieurs ateliers différents :*

Renseignez-vous votre grille d'auto-évaluation à l'aide d'un conseiller ?* ☐ Oui ☐ Non

Politique de gestion des données

Veillez noter que les réponses aux libellés munis d'astérisques (*) sont obligatoires.

Les informations recueillies via ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par GDS France afin d'être analysées de manière anonyme en vue d'améliorer et cibler les actions de sensibilisation et de formation sur le sujet de la biosécurité. La base légale du traitement est l'intérêt légitime.

Les informations collectées dans le cadre d'une formation sur la biosécurité pourront être communiquées à l'organisme de formation, afin de poursuivre l'accompagnement proposé aux stagiaires.

Les données sont conservées pendant une durée de 5 ans.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (« RGPD »), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter GDS France : **contact.gdsfrance@reseaugds.com**

En cas de différend vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

☐

En cochant cette case vous attestez avoir pris connaissance des mentions concernant la gestion de vos données et vous nous donnez l'autorisation d'agir en accord avec les précisions décrites ci-dessus.

Gestion des risques sanitaires dans mon élevage

La biosécurité consiste à appliquer des mesures pour **prévenir l'introduction d'agents pathogènes, pour limiter la dissémination et l'expression clinique des affections déjà présentes dans l'élevage**. Elle vise également à **prévenir la propagation des agents pathogènes vers d'autres élevages ou vers l'Homme**. Les mesures de biosécurité doivent être proportionnées aux risques identifiés et adaptées aux pratiques d'élevage de l'exploitation.

L'objectif de ce document est d'**aider l'éleveur à évaluer son niveau de biosécurité**, et de proposer des mesures concrètes adaptées aux points forts et aux points faibles identifiés. Il aide à prioriser les investissements à prévoir en matière de biosécurité.

Pour aider au renseignement ou à l'analyse de cette grille, l'éleveur peut se faire accompagner par un conseiller ou par un vétérinaire. Cet accompagnement technique peut également concerner la mise en place et le suivi des mesures choisies.

Ce document a été élaboré dans le cadre de la commission ovine de GDS France, qui associe les éleveurs ovins et les experts représentants des GDS au niveau régional, et également les autres partenaires du sanitaire de la filière ovine dans une démarche collaborative : FNO, Idele, La Coopération Agricole, Races de France, SNGTV, UMT Pilotage de la Santé des Ruminants.

Les éléments de cette grille viennent en complément du Guide des Bonnes Pratiques Ovines (GBPO).

Comment renseigner cette grille ?

Je compare les pratiques dans mon élevage avec les mesures recommandées pour gérer les risques

Note 2 quand j'applique déjà la mesure, ou si je ne suis pas concerné

Note 1 quand j'en suis proche (situation intermédiaire), c'est-à-dire que j'applique la mesure de façon incomplète

Note 0 quand je n'applique pas du tout la mesure



RISQUES SANITAIRES LIÉS AUX INTRODUCTIONS D'ANIMAUX

MESURES OPTIMALES	Je compare les pratiques dans mon élevage avec les mesures recommandées pour gérer les risques	Mon auto évaluation 0, 1 ou 2	Coef-ficient multipli-cateur	Ma note	Mesures correctives que j'envisage de mettre en place	Commentaires
1. Je limite au maximum le nombre d'élevages fournisseurs et je privilégie l'achat d'animaux jeunes	Note 2 : oui ou pas concerné (si pas d'achats) Note 1 : oui, le plus souvent Note 0 : Non (de nombreux achats, de multiples élevages d'origine)		X 2=			Les risques sanitaires augmentent avec le nombre d'élevages fournisseurs et en fonction du nombre d'animaux introduits et de la catégorie d'animaux introduits (âge, sexe, gestation)
2. J'ai mis en place un protocole d'analyses pour les animaux introduits, en lien avec mon vétérinaire et/ou mon GDS	Note 2 : oui ou pas concerné (si pas d'achats) Note 1 : oui, le plus souvent Note 0 : Non		X 2=			Le protocole d'analyses pour les animaux introduits, doit être mis en place, en fonction de la situation sanitaire de l'élevage acheteur (pour connaître sa propre situation vis-à-vis des principales maladies) et en fonction du statut sanitaire des élevages fournisseurs et des événements sanitaires récents (avortements, troubles respiratoires, abcès...). Il peut être mis en place chez le vendeur avant départ des animaux.
3. J'adapte les méthodes de prévention pour les introductions à chaque situation (vaccination...)	Note 2 : oui ou pas concerné (si pas d'achats) Note 1 : oui, le plus souvent Note 0 : Non		X 1=			

RISQUES SANITAIRES LIÉS AUX INTRODUCTIONS D'ANIMAUX

4. J'isole les animaux au moment de leur introduction, dans des zones ou parcs spécifiques, pendant quelques semaines (1 mois) sans contact avec les autres animaux	Note 2 : oui ou pas concerné (si pas d'achats) Note 1 : oui, le plus souvent Note 0 : Non		X 2=			Le regroupement dans des zones ou parcs spécifiques, pendant quelques semaines (idéalement un mois) des animaux introduits, est une mesure très efficace pour limiter les risques sanitaires : en effet un animal juste acheté a beau être en bonne santé apparente, il peut être en période d'incubation d'une maladie ou bien être porteur sain. Il a pu se contaminer dans son cheptel d'origine (ou bien lors de son transport ou dans des zones de regroupement). En élevages de ruminants, un délai d'un mois apparaît comme raisonnable pour laisser le temps aux maladies infectieuses éventuelles de se développer. Un box ou une parcelle isolée peuvent être utilisés pour réaliser cet isolement temporaire. Ce box doit être isolé des aires d'élevage (trop souvent ce box, quand il existe correspond à l'infirmerie ou se trouve au milieu des bâtiments d'élevage).
5. Je privilégie un transport direct et maîtrisé d'un élevage à l'autre (camion propre et désinfecté)	Note 2 : oui ou pas concerné (si pas d'achats) Note 1 : oui, le plus souvent Note 0 : Non		X 1=			La bétailière peut être une source importante de contamination des animaux, d'autant que le changement d'élevage et le transport peuvent provoquer du stress chez les animaux.
Total bonnes pratiques face aux risques liés aux introductions d'animaux					/16	
Priorité dans mon élevage : J'indique le niveau de priorité, selon moi, pour la mise en place de ces mesures dans mon exploitation A : mesures prioritaires que je vais mettre en place très rapidement B : mesures importantes mais à mettre en place plus tard C : mesures peu importantes, mise en place éventuelle D : mesures considérées comme non importantes, pas de mesure corrective envisagée E : mesures importantes, mais qui demandent des changements importants dans mon système ou que je ne peux pas mettre en place pour l'instant						

MOUVEMENTS DES ANIMAUX ET TRAÇABILITÉ

MESURES OPTIMALES	Je compare les pratiques dans mon élevage avec les mesures recommandées pour gérer les risques	Mon auto évaluation 0, 1 ou 2	Coef-ficient multipli-cateur	Ma note	Mesures correctives que j'envisage de mettre en place	Commentaires
6. Je réalise l'identification de tous les animaux dans les délais, avec des repères agréés	Note 2 : oui Note 1 : oui, mais à « peu près » Note 0 : Non		X 1=			La surveillance de la situation sanitaire de la filière s'appuie sur une parfaite identification des animaux et un enregistrement de l'ensemble de leurs mouvements.
7. J'enregistre les informations liées à l'identification via le registre d'identification et je notifie les mouvements d'animaux entrants et sortants. Je déclare mes transhumances	Note 2 : oui Note 1 : oui, mais à « peu près » Note 0 : Non		X 1=			
Total bonnes pratiques liés aux mouvements des animaux et la traçabilité					/4	
Priorité dans mon élevage : J'indique le niveau de priorité, selon moi, pour la mise en place de ces mesures dans mon exploitation A : mesures prioritaires que je vais mettre en place très rapidement B : mesures importantes mais à mettre en place plus tard C : mesures peu importantes, mise en place éventuelle D : mesures considérées comme non importantes, pas de mesure corrective envisagée E : mesures importantes, mais qui demandent des changements importants dans mon système ou que je ne peux pas mettre en place pour l'instant						

RISQUES SANITAIRES LIÉS AUX CONTACTS ENTRE ANIMAUX DE TROUPEAUX DIFFÉRENTS

MESURES OPTIMALES	Je compare les pratiques dans mon élevage avec les mesures recommandées pour gérer les risques	Mon auto évaluation 0, 1 ou 2	Coef- ficient multipli- cateur	Ma note	Mesures correctives que j'envisage de mettre en place	Commentaires
8. Je vérifie la qualité de mes clôtures et je les entretiens régulièrement	Note 2 : oui ou pas concerné (animaux qui restent en bâtiments ou absence de pâturage mitoyen) Note 1 : oui, mais à « peu près » Note 0 : j'ai des clôtures en mauvais état		X 1=			Il s'agit d'éviter les mélanges de troupeaux par divagation. Par ailleurs, il est recommandé de se mettre d'accord avec ses voisins pour que les animaux ne se retrouvent jamais en contact de part et d'autre de la clôture (pâturage alterné) ou ne puissent pas se toucher (double clôture). Ces mesures préviennent de la contamination par les maladies qui peuvent se transmettre par contact direct
9. Je ne participe qu'à des rassemblements (transhumance, manifestations ou salons) dont le règlement sanitaire est en adéquation (ou supérieur) avec mes statuts sanitaires	Note 2 : oui ou pas concerné (absence de participation à des rassemblements) Note 1 : oui, mais exigence que sur quelques risques Note 0 : Non		X 2=			Les risques liés aux mélanges d'animaux peuvent être réduits par la connaissance du statut sanitaire des élevages et du règlement sanitaire du lieu de rassemblement. Je ne monte pas d'animaux présentant des signes de maladies : piétin, gale, avortements...et dont les résultats d'analyses ne sont pas encore connus.

RISQUES SANITAIRES LIÉS AUX CONTACTS ENTRE ANIMAUX DE TROUPEAUX DIFFÉRENTS

10. J'isole les animaux concernés au retour dans mon élevage	Note 2 : oui ou pas concerné (absence de participation à des rassemblements) Note 1 : oui, parfois Note 0 : Non		X 1=			J'isole les animaux selon les mêmes principes que pour les animaux achetés (les modalités et locaux peuvent cependant être différents selon l'âge et le stade de production des animaux)
Total bonnes pratiques face aux risques liés aux contacts entre animaux de troupeaux différents					/8	
Priorité dans mon élevage : J'indique le niveau de priorité, selon moi, pour la mise en place de ces mesures dans mon exploitation A : mesures prioritaires que je vais mettre en place très rapidement B : mesures importantes mais à mettre en place plus tard C : mesures peu importantes, mise en place éventuelle D : mesures considérées comme non importantes, pas de mesure corrective envisagée E : mesures importantes, mais qui demandent des changements importants dans mon système ou que je ne peux pas mettre en place pour l'instant						

RISQUES SANITAIRES LIÉS AUX INTERVENANTS EN ÉLEVAGE

MESURES OPTIMALES	Je compare les pratiques dans mon élevage avec les mesures recommandées pour gérer les risques	Mon auto évaluation 0, 1 ou 2	Coef-ficient multipli-cateur	Ma note	Mesures correctives que j'envisage de mettre en place	Commentaires
11. A l'entrée dans la zone d'élevage, j'aménage un point d'eau pour le lavage des mains et des bottes	Note 2 : oui Note 1, oui, mais ça dépend des intervenants Note 0 : Non		X 2=			Ces gestes barrière permettent de limiter l'introduction de maladies.
12. J'impose aux intervenants : - le passage dans un pédiluve entretenu régulièrement ou l'utilisation de surbottes - l'usage d'une tenue dédiée à mon élevage	Note 2 : oui Note 1, oui, mais ça dépend des intervenants Note 0 : Non		X 2=			Pour la désinfection des bottes des intervenants, plusieurs solutions existent : un lave-bottes (branché sur une arrivée d'eau et une solution désinfectante), ou la présence d'un pédiluve (mais attention un pédiluve ne sera efficace que si les bottes sont exemptes de matière organique et si la solution désinfectante est changée régulièrement !).
Total bonnes pratiques face aux risques liés aux intervenants en élevage					/8	
Priorité dans mon élevage : J'indique le niveau de priorité, selon moi, pour la mise en place de ces mesures dans mon exploitation A : mesures prioritaires que je vais mettre en place très rapidement B : mesures importantes mais à mettre en place plus tard C : mesures peu importantes, mise en place éventuelle D : mesures considérées comme non importantes, pas de mesure corrective envisagée E : mesures importantes, mais qui demandent des changements importants dans mon système ou que je ne peux pas mettre en place pour l'instant						

RISQUES SANITAIRES LIÉS AU MATÉRIEL EN COMMUN

MESURES OPTIMALES	Je compare les pratiques dans mon élevage avec les mesures recommandées pour gérer les risques	Mon auto évaluation 0, 1 ou 2	Coef-ficient multipli-cateur	Ma note	Mesures correctives que j'envisage de mettre en place	Commentaires
13. Je nettoie et désinfecte systématiquement le matériel partagé avant de l'utiliser sur mon site d'élevage	Note 2 : oui ou pas concerné (pas de matériel partagé) Note 1 : oui, mais à « peu près » ou pas à chaque fois Note 0 : Non		X 1=			Une contamination des matériels utilisés collectivement, véhicules de transport ou de manipulation des effluents d'élevage peut être source d'introduction de pathogènes dans l'élevage. La mise en place d'un protocole commun et partagé permet d'assurer la cohérence du dispositif.
Total bonnes pratiques face aux risques liés au matériel en commun					/2	
Priorité dans mon élevage : J'indique le niveau de priorité, selon moi, pour la mise en place de ces mesures dans mon exploitation A : mesures prioritaires que je vais mettre en place très rapidement B : mesures importantes mais à mettre en place plus tard C : mesures peu importantes, mise en place éventuelle D : mesures considérées comme non importantes, pas de mesure corrective envisagée E : mesures importantes, mais qui demandent des changements importants dans mon système ou que je ne peux pas mettre en place pour l'instant						

RISQUES SANITAIRES LIÉS AUX VECTEURS « ANIMAUX » (NUISIBLES, ANIMAUX DOMESTIQUES, FAUNE SAUVAGE)

MESURES OPTIMALES	Je compare les pratiques dans mon élevage avec les mesures recommandées pour gérer les risques	Mon auto évaluation 0, 1 ou 2	Coef- ficient multipli- cateur	Ma note	Mesures correctives que j'envisage de mettre en place	Commentaires
14. Je mets en œuvre un plan de dératisation, et un plan de lutte contre les insectes	Note 2 : oui Note 1 : oui, mais pas pour l'ensemble des nuisibles Note 0 : Non		X 1=			Le suivi régulier de ces plans permet de s'assurer que les mesures en place sont actives
15. Je limite la présence de chat, de gallinacés, de palmipèdes et de chien de compagnie en zone d'élevage et dans les lieux de stockage des aliments	Note 2 : oui Note 1 : oui, mais c'est difficile à contrôler Note 0 : Non		X 1=			Les carnivores et oiseaux domestiques peuvent être sources de contamination. C'est notamment le cas des chats vis-à-vis de la toxoplasmose.
16. Je n'ai pas de points d'abreuvement en commun avec des bovins, ovins, caprins d'autres cheptels ou accessibles à la faune sauvage	Note 2 : oui Note 1 : oui, sauf en rivière Note 0 : Non il existe des points d'abreuvement en commun		X 1=			Des points d'abreuvement commun permettent aux animaux de se regrouper et de se contaminer si certains sont atteints de maladies

RISQUES SANITAIRES LIÉS AUX VECTEURS « ANIMAUX » (NUISIBLES, ANIMAUX DOMESTIQUES, FAUNE SAUVAGE)

17. J'ai installé des filets anti-oiseaux sur les zones de stockage « ouverte » des aliments	Note 2 : oui ou pas concerné Note 1 : oui, mais à « peu près » Note 0 : Non		X 1=			La pose de filets anti-oiseaux sur les zones de stockage « ouverte » des aliments permet de réduire certains risques, comme le risque de salmonellose
Total bonnes pratiques face aux risques liés aux vecteurs « animaux »					/8	
Priorité dans mon élevage : J'indique le niveau de priorité, selon moi, pour la mise en place de ces mesures dans mon exploitation A : mesures prioritaires que je vais mettre en place très rapidement B : mesures importantes mais à mettre en place plus tard C : mesures peu importantes, mise en place éventuelle D : mesures considérées comme non importantes, pas de mesure corrective envisagée E : mesures importantes, mais qui demandent des changements importants dans mon système ou que je ne peux pas mettre en place pour l'instant						

RISQUES SANITAIRES LIÉS À L'ALIMENTATION DES ANIMAUX

MESURES OPTIMALES	Je compare les pratiques dans mon élevage avec les mesures recommandées pour gérer les risques	Mon auto évaluation 0, 1 ou 2	Coef- ficient multipli- cateur	Ma note	Mesures correctives que j'envisage de mettre en place	Commentaires
18. Je porte une attention particulière à la réalisation et au stockage des aliments humides (ensilages et enrubannages)	Note 2 : oui ou pas concerné (pas d'utilisation d'aliments humides) Note 1 : oui, mais à « peu près » Note 0 : Non		X 1=			Risque Listeria notamment avec des ensilages et enrubannages contaminés par de la terre ou mal conservés
19. J'empêche l'accès des animaux sauvages et domestiques aux stocks d'aliments (hangar fermé, barrières, bâche hermétique, ...), à l'abreuvement et lors de la distribution éventuelle de sels minéraux	Note 2 : oui Note 1 : oui, j'essaie mais les résultats sont limités Note 0 : Non		X 1=			Les aliments stockés doivent être protégés de l'humidité (attention notamment à la présence de moisissures aussi bien dans les fourrages que dans la litière) et de toute intrusion d'autres animaux
Total bonnes pratiques face aux risques sanitaires liés à l'alimentation des animaux					/4	
Priorité dans mon élevage : J'indique le niveau de priorité, selon moi, pour la mise en place de ces mesures dans mon exploitation A : mesures prioritaires que je vais mettre en place très rapidement B : mesures importantes mais à mettre en place plus tard C : mesures peu importantes, mise en place éventuelle D : mesures considérées comme non importantes, pas de mesure corrective envisagée E : mesures importantes, mais qui demandent des changements importants dans mon système ou que je ne peux pas mettre en place pour l'instant						

GESTION DES ANIMAUX MALADES

MESURES OPTIMALES	Je compare les pratiques dans mon élevage avec les mesures recommandées pour gérer les risques	Mon auto évaluation 0, 1 ou 2	Coef-ficient multipli-cateur	Ma note	Mesures correctives que j'envisage de mettre en place	Commentaires
20. J'isole les animaux malades dans un endroit dédié (« infirmerie »), non accessible aux autres animaux ni aux visiteurs	Note 2 : oui Note 1 : oui, j'essaie mais difficile de toujours l'appliquer Note 0 : Non		X 2=			Les animaux malades (mammite gangréneuse, diarrhée, rhume, toux, problèmes de peau, animaux fatigués, abattus...) représentent des sources très abondantes de pathogènes et sont particulièrement à risque de diffuser les maladies au sein du troupeau. « L'infirmerie » est à adapter à l'âge et aux besoins des animaux.
21. Je respecte, dans les activités auprès des animaux, le principe de la « marche en avant » en allant des animaux les plus sensibles vers les moins sensibles puis vers les malades	Note 2 : oui Note 1 : oui, j'essaie mais difficile de toujours l'appliquer Note 0 : Non		X 2=			Une « marche en avant » débute par les soins (alimentation/paillage...) aux animaux les plus fragiles (jeunes) et aux animaux sains (=les moins à risque en matière de contamination) et se termine par les soins aux animaux malades ou récemment introduits. Lors de l'administration des traitements (injections, vaccination) le matériel doit être adapté à la taille et au poids des animaux et autant que possible, jetable
22. J'enregistre les traitements et soins réalisés dans mon carnet sanitaire	Note 2 : oui, systématiquement Note 1 : oui, mais il m'arrive d'oublier Note 0 : non		X 1=			Dans le carnet sanitaire doivent figurer les données relatives à l'entretien des animaux, aux soins qui leur sont apportés et les données relatives aux interventions des vétérinaires.

GESTION DES ANIMAUX MALADES

23. Je stocke et élimine les DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux) de façon adéquate	Note 2 : oui Note 1 : oui, mais à « peu près » Note 0 : Non		X 1=			Dans les élevages, les soins donnés aux animaux génèrent des déchets multiples (pansements, aiguilles, seringues, gants, flacons périmés ou entamés sans usage prévu, etc...) qu'il convient de stocker et d'éliminer comme prévu par la réglementation.
24. Le plan de nettoyage-désinfection est formalisé et appliqué. Il est suivi d'un vide sanitaire au moins pour la nurserie	Note 2 : oui Note 1 : oui mais cette procédure est appliquée à « peu près » ou elle n'est pas formalisée Note 0 : Non		X 1=			La formalisation par écrit d'un protocole de nettoyage et de désinfection permet l'application de la bonne méthode par tous les salariés de la même façon. Le plan de nettoyage-désinfection pour les différents secteurs de la zone d'élevage comprend les protocoles, les produits désinfectants et leur modalités d'utilisation, ainsi que les fréquences de nettoyage et de désinfection.
Total bonnes pratiques concernant la gestion des animaux malades					/14	
Priorité dans mon élevage : J'indique le niveau de priorité, selon moi, pour la mise en place de ces mesures dans mon exploitation A : mesures prioritaires que je vais mettre en place très rapidement B : mesures importantes mais à mettre en place plus tard C : mesures peu importantes, mise en place éventuelle D : mesures considérées comme non importantes, pas de mesure corrective envisagée E : mesures importantes, mais qui demandent des changements importants dans mon système ou que je ne peux pas mettre en place pour l'instant						

BONNES PRATIQUES DE CONDUITE DU TROUPEAU

MESURES OPTIMALES	Je compare les pratiques dans mon élevage avec les mesures recommandées pour gérer les risques	Mon auto évaluation 0, 1 ou 2	Coef-ficient multipli-cateur	Ma note	Mesures correctives que j'envisage de mettre en place	Commentaires
25. J'assure une alimentation, des soins et un accès à l'eau propre adaptés	Note 2 : oui Note 1 : oui, j'essaie mais j'ai des difficultés Note 0 : Non		X 1=			Des animaux en bonne santé auront plus de chance d'éviter de déclarer une maladie en cas de contamination.
26. J'assure une gestion du parasitisme selon les besoins et en lien avec mon vétérinaire	Note 2 : Oui (ou pas concerné) Note 1 : Oui, mais « à peu près » Note 0 : Non		X 1=			
27. Je limite au maximum le stress des animaux lors du transport et lors de leur manipulation	Note 2 : oui Note 1 : oui, j'essaie mais j'ai des difficultés Note 0 : Non		X 1=			Tout facteur de stress peut réduire l'immunité des animaux

BONNES PRATIQUES DE CONDUITE DU TROUPEAU

28. Je respecte la surface de logement des animaux, l'aération des bâtiments et le paillage	Note 2 : oui Note 1 : oui, mais à « peu près » Note 0 : Non ou Je ne sais pas		X 1=			Une densité d'animaux trop élevée, un manque d'aération ou un paillage insuffisant favorisent le développement des maladies
29. J'assure régulièrement l'entretien et le contrôle de la machine à traire ainsi que le nettoyage de la salle de traite	Note 2 : oui ou pas concerné Note 1 : oui, mais à « peu près » Note 0 : Non		X 1=			Une machine de traite mal entretenue ou mal nettoyée sont propices au développement des maladies de la mamelle
Total bonnes pratiques de conduite du troupeau					/10	
Priorité dans mon élevage : J'indique le niveau de priorité, selon moi, pour la mise en place de ces mesures dans mon exploitation A : mesures prioritaires que je vais mettre en place très rapidement B : mesures importantes mais à mettre en place plus tard C : mesures peu importantes, mise en place éventuelle D : mesures considérées comme non importantes, pas de mesure corrective envisagée E : mesures importantes, mais qui demandent des changements importants dans mon système ou que je ne peux pas mettre en place pour l'instant						

RISQUES SANITAIRES LIÉS AUX EFFLUENTS, MATRICES INFECTÉES ET AUX CADAVRES

MESURES OPTIMALES	Je compare les pratiques dans mon élevage avec les mesures recommandées pour gérer les risques	Mon auto évaluation 0, 1 ou 2	Coef-ficient multipli-cateur	Ma note	Mesures correctives que j'envisage de mettre en place	Commentaires
30. Je stocke le fumier à l'écart du parcours emprunté par les visiteurs et les animaux	Note 2 : oui Note 1 : oui, mais à « peu près » Note 0 : Non		X 2=			Le fumier représente une source potentielle de contamination. En effet, de nombreux agents pathogènes responsables de maladies infectieuses ou parasitaires sont présents dans les sécrétions ou les déjections animales, fécales ou autres.
31. Je stocke le fumier suffisamment longtemps et j'adapte les pratiques d'épandage selon ma situation sanitaire	Note 2 : oui Note 1 : oui, mais à « peu près » Note 0 : Non		X 2=			4 mois est un minimum entre le dernier approvisionnement du stock de fumier et l'épandage. Selon les maladies présentes sur l'exploitation, des précautions particulières s'imposent (fièvre Q, paratuberculose...). En cas de doute, pour ne prendre aucun risque, on favorisera l'épandage sur cultures par temps calme avec enfouissement.

RISQUES SANITAIRES LIÉS AUX EFFLUENTS, MATRICES INFECTÉES ET AUX CADAVRES

32. J'écarte les avortons, placentas et cadavres d'animaux du reste du troupeau et je les place dans un lieu dédié (bac d'équarrissage, cloche), à l'abri des autres animaux de l'exploitation et des animaux domestiques et sauvages	Note 2 : oui Note 1 : oui, mais à « peu près » Note 0 : Non		X 2=			Les avortons, les placentas et les cadavres d'animaux peuvent être des matières virulentes, sources de contamination et à risque pour les autres animaux, voire pour l'homme dans le cas de maladies zoonotiques.
Total bonnes pratiques face aux risques liés aux effluents, aux matrices infectées et aux cadavres					/12	
Priorité dans mon élevage : J'indique le niveau de priorité, selon moi, pour la mise en place de ces mesures dans mon exploitation A : mesures prioritaires que je vais mettre en place très rapidement B : mesures importantes mais à mettre en place plus tard C : mesures peu importantes, mise en place éventuelle D : mesures considérées comme non importantes, pas de mesure corrective envisagée E : mesures importantes, mais qui demandent des changements importants dans mon système ou que je ne peux pas mettre en place pour l'instant						

BONNES PRATIQUES POUR NE PAS CONTAMINER LES HUMAINS (ÉLEVEURS, VISITEURS, CONSOMMATEURS...)

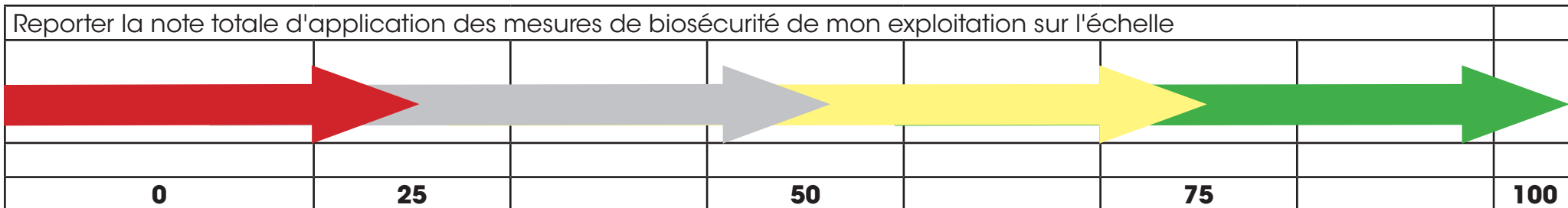
MESURES OPTIMALES	Je compare les pratiques dans mon élevage avec les mesures recommandées pour gérer les risques	Mon auto évaluation 0, 1 ou 2	Coef-ficient multipli-cateur	Ma note	Mesures correctives que j'envisage de mettre en place	Commentaires
33. Je repère les animaux dont la viande ou le lait sont impropres à la consommation (lait avec résidus, mammites cliniques, femelles avortées...) et je les écarte du circuit commercial pendant le temps nécessaire ou réglementé (temps d'attente des traitements)	Note 2 : oui Note 1 : oui, mais à « peu près » Note 0 : Non		X 2=			Cela permet d'écarter les risques éventuels lié à la présence de résidus médicamenteux ou de pathogènes dans le lait ou la viande.
34. Je prends des précautions lorsque je manipule les avortons et les animaux morts (à minima port de gants)	Note 2 : oui Note 1 : oui, mais à « peu près » Note 0 : Non		X 2=			Les avortons, les placentas et les cadavres d'animaux peuvent être des matières virulentes, sources de contamination pour l'homme dans le cas de maladies zoonotiques, comme la fièvre Q.

BONNES PRATIQUES POUR NE PAS CONTAMINER LES HUMAINS (ÉLEVEURS, VISITEURS, CONSOMMATEURS...)

35. En cas d'accueil du public, j'anticipe l'accueil des visiteurs et je les accompagne lors de leurs déplacements ou je mets en place des règles de circulation entre les différentes zones	Note 2 : oui Note 1 : oui, mais à « peu près » Note 0 : Non		X 1=			L'accueil du public est une occasion unique de rencontrer, échanger avec le public et communiquer sur le métier d'éleveur. Mais comme tout animal, les brebis sont susceptibles d'être porteuses de maladies transmissibles à l'homme. Ces maladies, appelées zoonoses, peuvent être transmises aux éleveurs et aux intervenants réguliers en élevage, mais aussi aux visiteurs occasionnels.
36. En cas d'accueil du public, je prévois un point de lavage des mains (ou la mise à disposition de gel hydro-alcoolique) et je mets à disposition des surbottes	Note 2 : oui Note 1 : oui, mais à « peu près » Note 0 : Non		X 2=			
Total Bonnes pratiques pour ne pas contaminer les humains					/14	
Priorité dans mon élevage : J'indique le niveau de priorité, selon moi, pour la mise en place de ces mesures dans mon exploitation A : mesures prioritaires que je vais mettre en place très rapidement B : mesures importantes mais à mettre en place plus tard C : mesures peu importantes, mise en place éventuelle D : mesures considérées comme non importantes, pas de mesure corrective envisagée E : mesures importantes, mais qui demandent des changements importants dans mon système ou que je ne peux pas mettre en place pour l'instant						
TOTAL DE L'ÉVALUATION DES BONNES PRATIQUES DE BIOSECURITE DANS MON EXPLOITATION					/100	

ÉCHELLE DE GESTION DES RISQUES SANITAIRES DANS MON EXPLOITATION

Estimation sur un total maximal de risque de 100



Avec 100 : aucune mesure corrective n'est à mettre en place (très bonne gestion du risque), à 0 : des mesures correctives prioritaires sont à mettre en place (très faible gestion du risque) - Rapprochez-vous de votre vétérinaire et/ou de votre GDS.



GDS
France

